

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 16 DECEMBRE 2013

- n° 110 de M. Raphaël Casazza (PLR) et de 34 cosignataires demandant au Conseil communal la réévaluation des échanges financiers entre les Services industriels de Fribourg (SIF) et la Ville de Fribourg dans le but de les optimiser pour la Ville

M. Raphaël Casazza (PLR) s'exprime comme suit:

"Les Services industriels font appel depuis de nombreuses années à des services auprès de la Ville de Fribourg tels que: ressources humaines, service juridique, etc.

Jusqu'à présent, ces services étaient généralement facturés sur une base forfaitaire inchangée depuis de nombreuses années. Or, ces dernières années, ces services ont été sollicités de façon plus importante par les SI, notamment en raison du développement rapide de Frigaz (remarque: les prestations pour Frigaz lui sont refacturées directement).

Nous demandons au Conseil Communal de réévaluer les transferts entre les Services industriels et la Ville de Fribourg dans le but de les optimiser pour la Ville. Nous proposons de mettre rapidement sur pied un groupe de travail 'compact' composé de membres du CA des SI, de la Commission financière, du Service des finances et du Conseil Communal chargé de proposer des mesures d'ici à juillet 2014 (afin de pouvoir les intégrer au budget des Services industriels 2015 qui sera élaboré en août 2014).

Exemple de mesures possibles: augmentation du montant des prestations réalisées par la Ville pour les SI; introduction de redevances (ceci se pratique déjà dans certains cantons) en contrepartie de l'utilisation de ressources (par exemple le sol communal), etc."